

CEILING CLEANER PART B

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	CEILING CLEANER PART B
Autres moyens d'identification	ESTEAM CEILING CLEANER PART B
Famille du produit	Inorganique
Usage recommandé	Nettoyeur de carreaux acoustiques.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr
Date de préparation	le 01 novembre, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides comburants - catégorie 2; Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :
Peut aggraver un incendie; comburant.
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
Tenir/Stocké à l'écart des vêtements//matières combustibles.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Se laver soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Identificateur du produit : CEILING CLEANER PART B - Ver. 1

Date de préparation : le 01 novembre, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Intervention :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Rincer la bouche.

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

En cas d'incendie : Utiliser mousse extinctrice appropriée pour l'extinction.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Stockage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Hydrogen peroxide solutions 20% to less than 35%	7722-84-1	25-29		

Notes

* Le pourcentage exact (concentrations) de la substance dans le mélange a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Enlever tous les vêtements et les chaussures contaminés laver abondamment à l'eau. Contacter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne pas faire vomir sauf indication contraire de le faire par le personnel médical.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Dangers spécifiques du produit

Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu. Dégage

Identificateur du produit : CEILING CLEANER PART B - Ver. 1

Date de préparation : le 01 novembre, 2017

Date de la plus récente version révisée :

de l'oxygène et crée une atmosphère riche en oxygène. Facilite l'inflammation de matériaux combustibles.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ne pas utiliser d'absorbants. Contenir le déversement au moyen de matières non combustibles comme la vermiculite, la terre ou le sable.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact cutané. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter le chauffage.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, ventilé. Protéger du rayonnement solaire.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants de protection chimique.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis lorsqu'on travaille avec de petites quantités.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide incolore.
Odeur	Âcre
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	-33 °C (-27 °F) (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	108 °C (226 °F)
Point d'éclair	Sans objet

Identificateur du produit : CEILING CLEANER PART B - Ver. 1

Date de préparation : le 01 novembre, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Taux d'évaporation	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	24 mm Hg à 20 °C (68 °F)
Densité relative (eau = 1)	1.13
Solubilité	complètement dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Oxydant fort. Éviter les incompatibles.

Stabilité chimique

Instable dans certaines conditions - voir Conditions à éviter.

Risque de réactions dangereuses

Se décompose en présence de : température accrue, lumière, contaminants. Le récipient pourrait éclater.

Conditions à éviter

Exposition prolongée à de hautes températures. Lumière. Contamination.

Matériaux incompatibles

Les métaux. Matériaux organiques. Les agents réducteurs. Oxydes métalliques. Les poussières. Matériaux alcalins.

Produits de décomposition dangereux

Ce matériau se décompose s'il est contaminé, provoquant des incendies et des explosions. L'oxygène peut être libéré à des températures

Au-dessus de la température ambiante.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Hydrogen peroxide solutions 20% to less than 35%		1200 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Les tests sur des animaux montrent une légère irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Les tests sur les animaux montrent des lésions oculaires sévères.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être nocif Le matériel est destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.

Absorption par la peau

Peut être nocif.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Identificateur du produit : CEILING CLEANER PART B - Ver. 1

Date de préparation : le 01 novembre, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Groupe 3 – Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Ne provoque pas d'effets.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage

Précautions spéciales Veuillez noter : Product is considered "LIMITED QUANTITIES" for shipping as it falls under the limited quantity index of 0.5 Lt. Ceiling Cleaner part B is packaged in quantities of 0.5 Lt or less.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

Identificateur du produit : CEILING CLEANER PART B - Ver. 1

Date de préparation : le 01 novembre, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 05 de 06

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par gestionnaire de la sécurité des produits

Date de préparation le 01 novembre, 2017

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ingrédient brut de SDS de.

Avis Tous les renseignements indiqués ici sont basées sur des données fournies par les fabricants de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention, l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour assurer que votre santé est protégé

Identificateur du produit : CEILING CLEANER PART B - Ver. 1

Date de préparation : le 01 novembre, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Page 06 de 06